



Programme de Modernisation des Itinéraires

Prenant en compte le contexte national du développement des transports et les orientations du Grenelle de l'Environnement, l'Etat, en lien avec les collectivités territoriales, a proposé de cibler les objectifs suivants pour moderniser le réseau routier national en Bretagne :

- poursuite de la mise à 2x2 voies de la RN 164 par l'achèvement des travaux en cours et l'inscription d'opérations nouvelles (2° phase section St Méen - RN 12 ; 2° phase déviation Loudéac et déviation de Chateauneuf du Faou)
- achèvement de l'ensemble des opérations du CPER
- mise en sécurité des sections présentant une accidentologie importante
- requalification environnementale du réseau routier
- amélioration des services à l'utilisateur
- optimisation du fonctionnement du réseau comprenant la mise en oeuvre de systèmes de régulation et gestion du trafic autour des agglomérations mais également sur l'ensemble du réseau breton.

Le travail d'élaboration du nouveau programme pluriannuel d'investissement routier se concrétise aujourd'hui dans un projet de convention entre l'État et la Région Bretagne qui prévoit leurs engagements respectifs pour mettre en oeuvre les financements nécessaires à l'amélioration du réseau routier national breton pour les années 2009 à 2014.

Point sur l'avancement de l'aménagement de la RN 164

Le montant des opérations concernant l'aménagement de l'itinéraire RN 164, au PDMI, s'élève à 116M€ sur un total de 189 M€ (soit 61%). A l'achèvement des opérations du PDMI, le linéaire de RN164 porté à 2 fois 2 voies sera de 120 km sur un linéaire total de 162 km.

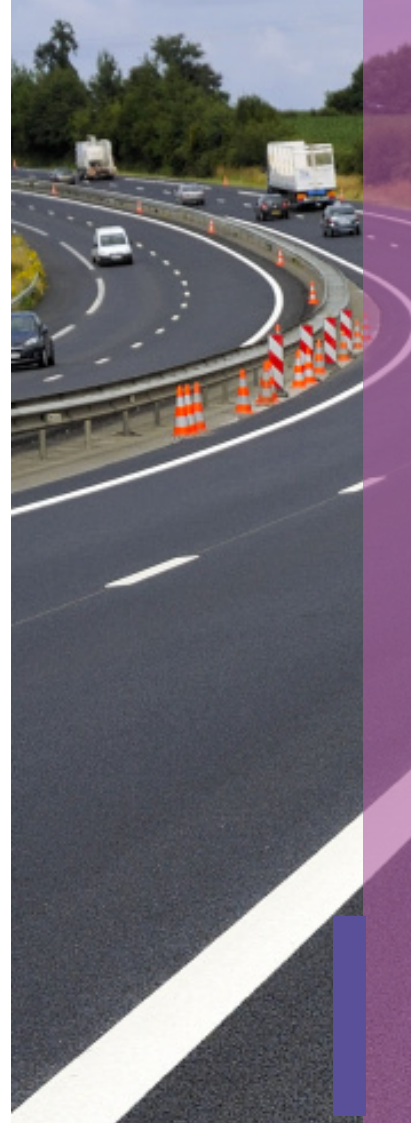
A la mise en service des opérations de déviation de St Caradec et de St Gelven, prévue début 2012, ce sont 98 km de 2 fois 2 voies qui seront en service, et l'itinéraire ne comportera plus de traversée de bourgs. Il y aura donc une amélioration très importante de la sécurité sur l'itinéraire. De plus, en terme de temps de parcours, Rennes-Carhaix se fera en moins de 2 heures par la RN164, itinéraire alors plus intéressant que par la RN 12 (Saint Brieuc et Guingamp).

Ainsi depuis le début du contrat de plan, les mises en chantier sur la RN164, en Finistère et en Côtes d'Armor, ont permis d'améliorer grandement l'itinéraire. Les mises en service successives de la section Pleyben La Garenne (Finistère) en septembre 2009 ; de la première phase de la déviation de Loudéac en novembre 2009, puis des 13,5 km de la déviation de Gouarec St Gelven (Côtes d'Armor), traduisent les efforts réalisés par les services de l'Etat pour faire avancer les procédures et les travaux pour ce projet global d'itinéraire.

Le plan de relance a permis d'accélérer les travaux de la déviation de St Caradec et le PDMI va permettre d'engager de nouvelles opérations.

Contact

DRE Bretagne
Service Maîtrise d'Ouvrage (SMO)
Tél : 02 99 33 43 30
www.dre.bretagne.developpement-durable.gouv.fr



PDMI

L'État, la Région et les collectivités locales investissent pour améliorer le réseau routier en Bretagne

Sur le réseau routier national, l'État planifie désormais ses investissements selon une logique de grands itinéraires. Cette démarche, qui succède au volet routier des contrats État-Région, se concrétise dans l'élaboration du programme de modernisation des itinéraires (PDMI).

Dans chaque région, une consultation a été engagée par le Préfet, en vertu d'un mandat du ministre des Transports, auprès des collectivités territoriales (conseil régional, conseils généraux et agglomérations).

Par mandat du 30 septembre 2009 et son complément du 16 octobre 2009, le ministère a arrêté la liste des opérations du PDMI 2009-2014 en Bretagne, pour un montant global de 189 millions d'euros, l'Etat s'engageant à apporter un financement à hauteur de 103,3 millions d'euros.

Le complément, soit 85,7 millions d'euros, sera pris en charge à titre principal par le Conseil Régional de Bretagne et par les collectivités locales, qui ont souhaité, selon les enjeux régionaux et locaux d'aménagement et de développement, apporter leur concours à la réalisation de certaines opérations.

